RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. -- Cl. 1.

N° 800.857

Carrosserie à pavillon rigide à escamotage automatique.

SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES PEUGEOT résidant en France (Seine).

Demandé le 18 avril 1935, à 16^h 48^m, à Paris. Délivré le 11 mai 1936. — Publié le 21 juillet 1936.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'arc. 11 8 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention est relative à une carrosserie à pavillon rigide s'escamotant automatiquement à l'intérieur de la pointe arrière ou spider de la caisse.

D'une des caractéristiques essentielles de l'invention réside en ce que le dispositif de commande automatique est établi de telle sorte que les mouvements du couvercle du spider et du pavillon de la carrosserie s'effectuent simultanément, de façon à réduire la durée des manœuvres.

D'autres caractéristiques importantes de l'invention consistent :

A réaliser une construction simple, com-15 portant une liaison cinématique donnant à chaque instant des positions relatives correctes et bien définies au couvercle du spider et au pavillon;

A commander le mécanisme à l'aide d'un moteur électrique unique, par la simple manœuvre d'une manette à portée du conducteur de la voiture:

A disposer le mécanisme de façon que la partie centrale du spider se trouve entière-25 ment dégagée pour l'emplacement des bagages;

A munir la liaison cinématique susindiquée d'organes élastiques qui, tout en assurant les déplacements précis des organes, permettent cependant un arrêt progressif du moteur électrique et une fermeture parfaite du couvercle du spider (rendant superflu l'emploi d'un verrouillage spécial), ne nécessitent pas un ajustage et un réglage parfaits des organes, et assurent en même temps le rattrapage automatique des jeux et la suppression des bruits.

D'autres caractéristiques de l'invention ressortiront de la description qui va suivre, en se référant aux dessins annexés, qui 40 montrent à titre d'exemple un mode de réalisation de l'invention, et dans lesquels :

La figure 1 est une coupe verticale schématique de la partie arrière d'une carrosserie suivant l'invention, le pavillon recou- 45 vrant la caisse;

La figure 2 est une vue analogue à la figure 1, montrant en pointillé le couverele du spider dans sa position d'ouverture et le pavillon dans sa position escamotée;

50

La figure 3 est une vue en plan des organes de commande, le pavillon et le couverele du spider étant enlevés:

La figure 4 est une vue à plus grande échelle en coupe verticale du verron de sécurité reliant l'extrémité antérieure du pavillon au parc-brise, montrant en pointillé le déplacement du verrou;

Prix du fascicule: 5 francs.